

DECRET N° 2024 / 04837 /PM DU 05 NOV 2024
 portant nomination d'un responsable au Ministère de l'Environnement,
 de la Protection de la Nature et du Développement Durable.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/431 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable :

CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°2 : Monsieur HAMAN UNUSA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **553 973-W**, précédemment Chef de la Cellule des Etudes et de la Prospective à la Division des Etudes, des Projets et de la Coopération, en remplacement de Monsieur DAMOU LAMTOING Antoine, appelé à d'autres fonctions.

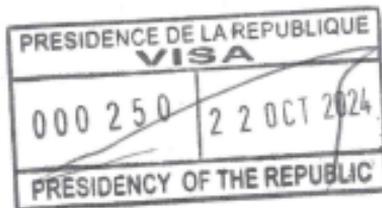
Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 05 NOV 2024

LE PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME